



HAL
open science

Les pouvoirs du sensible. L'exemple du geste dansé.

Christine Guillebaud, Marie-Pierre Gibert

► **To cite this version:**

Christine Guillebaud, Marie-Pierre Gibert. Les pouvoirs du sensible. L'exemple du geste dansé.. B. Thomann. Les Mondes de l'Asie et du Pacifique. Recherches et enjeux, Les Indes savantes, pp. 245-248, 2010. halshs-01894807

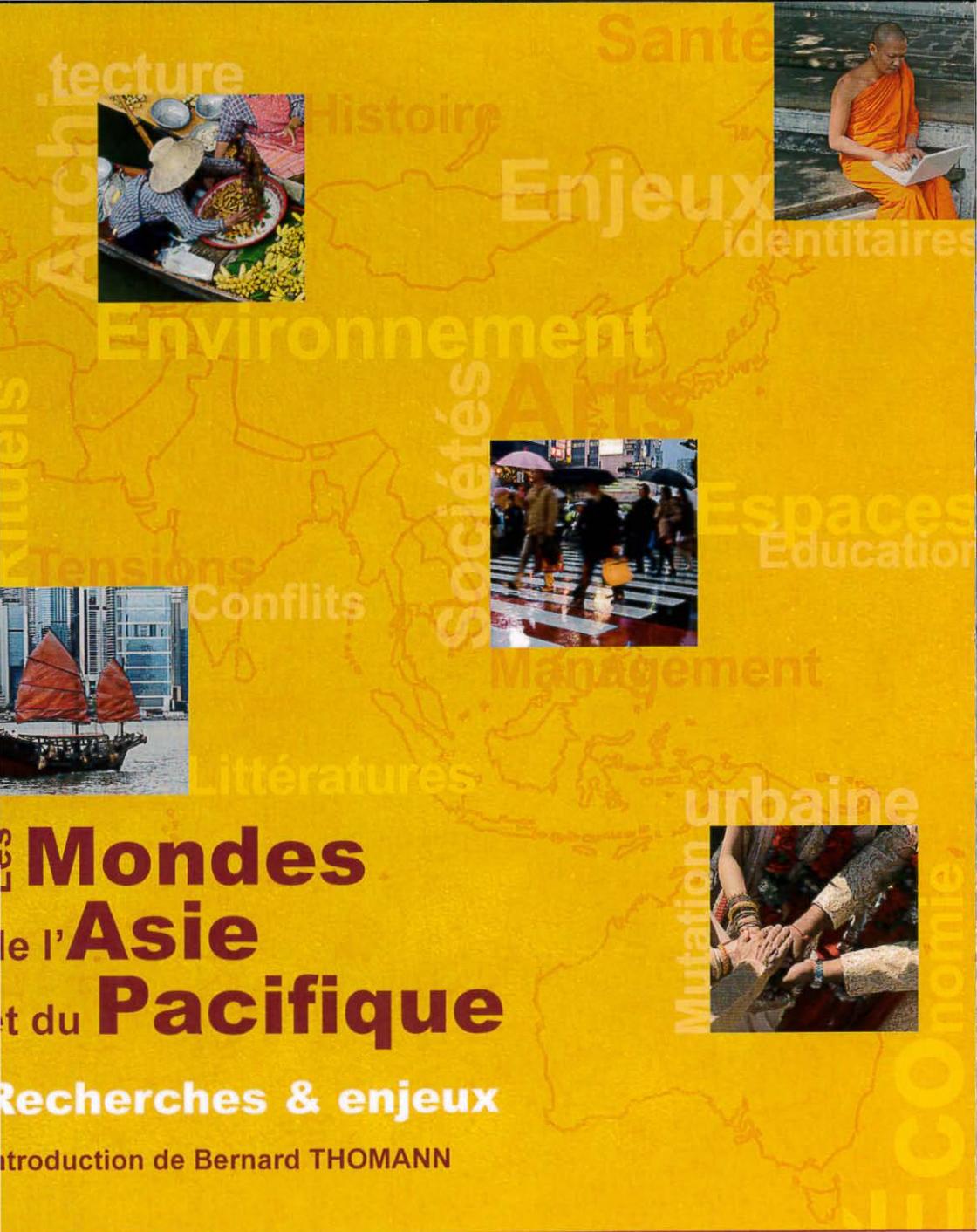
HAL Id: halshs-01894807

<https://shs.hal.science/halshs-01894807>

Submitted on 19 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Architecture

Santé

Archit

Histoire

Enjeux

identitaires



Environnement

Enjeux

Sociétés

Arts

Espaces

Education



Conflits



Management

Littératures

urbaine

Mondes de l'Asie et du Pacifique

Mutation



Recherches & enjeux

Introduction de Bernard THOMANN



Edition 2010

Réseau Asie



Fondation **RENAULT**
D'ENTREPRISE



em
fsh fondation
maison des
sciences
de l'homme

 **eurocopter**
an EADS Company - Japan

Création graphique : Valérie LECOUEY / creapicture.com

Crédits photos :

Etienne BARRAL (System-b, Tokyo)

BUI Thi Mai et Michel GIRARD (CNRS - CEPAM)

Henri LAFONTAINE (Univ. Paris Diderot / LCAO)

Peter LIVERMORE (Seven Orient)

Michel PICARD (CNRS - CASE)

Eric et Marie-Laure ROUSSEAU (Ambassade de France en Bolivie, COCAC)

Jean-François SABOURET (CNRS - Réseau Asie-Imasie)

Comité de publication et de traduction :

Jean-François SABOURET, Jeanne GOFFINET, Maya ANDERSON

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

© Réseau Asie-Imasie/Les Indes savantes, 2010

ISBN : 978-2-84654-232-6

EAN : 9782846542326

Les Indes savantes, 22, rue de l'Arcade, 75008 Paris

Mail : contact@lesindessavantes.com

Site Web : <http://www.lesindessavantes.com>

Les Mondes de l'Asie et du Pacifique

Recherches et enjeux

Avant-propos de Bernard Thomann

Présentation par Véronique Alexandre Journeau



« Les pouvoirs du sensible : l'exemple du geste dansé »

Synthèse de l'atelier 38

par Christine Guillebaud et Marie-Pierre Gibert

Contexte

Cet atelier est issu des préoccupations communes de ses deux coordinatrices, l'une ethnomusicologue (C. Guillebaud), l'autre anthropologue de la danse (M.-P. Gibert). Bien que très proches et souvent largement imbriqués, leurs objets de recherche ont souvent été traités séparément ou au mieux, en termes d'influences mutuelles, sans réellement questionner leurs points communs ou de convergence. D'autre part, parce qu'elles travaillent sur des expressions relevant du *sensible*, elles cherchent à les saisir dans leur spécificité (formes, motifs, structures), mais aussi dans leurs conditions de production (politiques culturelles, réseaux médiatiques, rapports de genre, etc.). Comment relier ces deux dimensions : expression du sensible et société ? Après 50 ans d'ethnomusicologie et 40 ans d'anthropologie de la danse, il ne fait aucun doute que la musique et la danse sont socialement construites, mais la manière dont elles s'articulent au tenant « société » n'est pas consensuelle dans nos disciplines.

Envisagées dans une perspective heuristique, les recherches ethnomusicologiques en Inde font apparaître quatre grands domaines d'étude, le plus souvent complémentaires, et qui se distinguent les uns des autres, soit par le type de musique étudiée, soit par

les sources et les méthodes utilisées. Un premier domaine, la musicologie historique, se consacre principalement aux sources écrites et envisage la façon dont les lettrés formalisèrent à différentes époques la théorie musicale ainsi que ses exégèses. La réflexion porte en particulier sur la question de la dialectique entre théorie et pratique bien plus que sur celle du lien entre musique et société. Complémentaire à ce premier domaine, l'étude des traditions classiques contemporaines, encore appelées « musiques de traités » (*sastrīya saṃgītam*) constitue le champ le plus abondamment exploré dans les dernières décennies, mais les chercheurs, musiciens-auteurs, ont généralement tendance à réduire leur analyse aux seuls systèmes musicaux, autrement dit à la grammaire interne à la musique (*music itself*), laissant de côté celle du contexte sociologique ou, au mieux, le considérant de manière indépendante. D'autres auteurs ont proposé des modèles d'analyse de la performance où la musique et son contexte sont appréhendés en termes de processus d'actualisation mutuelle. Dans ce troisième domaine d'étude, une analyse globale des faits musicaux est théorisée, la performance devient ainsi une unité d'observation privilégiée pour rendre compte de processus d'interactions à la fois musicales et sociales. Enfin, les études portant sur les musiques « populaires » (*popular music*), domaine de recherche le plus récent, mettent actuellement en question la notion même de performance à la lumière des musiques produites et diffusées par l'industrie du film et de la cassette. Elles proposent en particulier une description fine des réseaux de production, de commercialisation et de consommation des musiques enregistrées et de leur lien avec certains mouvements socio-politiques et les conflits communalistes.

Dans les recherches anthropologiques sur la danse, la dichotomie repérée entre musique et société est reformulée de manière assez comparable. En effet, on peut distinguer de manière schématique deux grands pôles. D'une part, les approches fonctionnalistes et les études du contexte débutent dans les années 1920 et sont toujours d'actualité. Elles analysent généralement la danse dans sa seule fonctionnalité (catharsis des tensions quotidiennes, contrôle social, construction d'un point culminant émotionnel où se retrouve l'ensemble du groupe, etc.), ou bien se concentrent sur le(s) contexte(s) d'apparition et d'exécution de la danse, ainsi que sur ses protagonistes (histoires de vie, origine sociale, âge, genre). D'autre part, les approches formelles et sémiologiques prennent en compte l'importance des liens existants entre corps en mouvement et société en centrant avant tout leur regard sur la forme de la danse pour l'aborder ensuite dans une perspective plus large. Les approches formelles s'ancrent dans l'hypothèse d'une certaine analogie entre danse et langue, en s'appuyant sur les travaux de la linguistique structurale pour mener à bien une analyse morphologique des répertoires dansés, tandis que les études sémiologiques se tournent davantage vers les théories de la communication pour envisager la danse comme un moyen d'expression non verbale. À cette démarcation théorique se superpose, mais sans la recouvrir, une autre distinction entre deux démarches entreprises à partir des années 1960-1970 par des gens qui ne se connaissaient pas - essentiellement en raison de la Guerre Froide - et qui aujourd'hui se

rejoignent jusqu'à un certain point. D'une part, les travaux dits d'« anthropologie de la danse » proviennent d'anthropologues (au départ, pour la plupart nord-américains) qui se tournent vers la danse pour trouver, dans l'étude du mouvement dansé, des réponses à des questionnements d'anthropologie générale (rapports de parenté, rituel, politique). D'autre part, les recherches en « ethnochoreologie » naissent dans les années 1960 en Europe de l'Est. Elles rassemblent des musicologues et/ou des folkloristes inscrits dans une tradition dansée spécifique, qui se tournent vers l'anthropologie pour y trouver des outils d'analyse de la dimension sociale de la danse.

Contenu et acquis

L'atelier a réuni quatre chercheurs travaillant sur diverses formes musicales et dansées, principalement en Asie (Inde, Indonésie, Japon) et en Israël. Outre la diversité des situations ethnographiques présentées (événements de politiques culturelles, création contemporaine, rituel etc.), il s'agissait de tenir ensemble l'analyse des matériaux musico-choréographiques et leurs conditions sociales et politiques de production : comment une forme dansée façonne-t-elle des rapports de pouvoir ? En quoi un geste dansé devient-il sujet de conflits ? Comment une chorégraphie peut-elle être porteuse de projets politiques ?

Christine Guillebaud, « Multisensorialité et pouvoir : l'exemple de la danse féminine *kaikkottukali* », a montré comment au Kerala (Inde du Sud), la transformation musicale et gestuelle d'une même forme dansée a permis la réaffirmation du pouvoir social de la caste des brahmanes *nampūtiri* tout au long du XX^e siècle, pouvoir parallèlement mis en concurrence par la transformation des postures dansées dans le cadre de la politique culturelle du gouvernement communiste du Kerala et, dans une moindre mesure, dans celle du parti nationaliste de la droite hindoue.

Dana Rappoport s'est interrogé sur les relations inter-claniques qui sous-tendent la danse rituelle *lian naman* sur l'aire Lamahot (Indonésie) : « *Lian Naman* « Chanter sur la place de danse » – Que signifie danser à l'Est de Flores (Population Lamahot, Indonésie) ? ».

Cécile Iwahara a étudié, dans « L'implication des réseaux de production dans le processus de récréation du butô : l'exemple d'une compagnie féminine à Kyôto, Japon », les processus de création actuels dans le *bûto* au Japon, en les abordant à la fois à partir d'un motif gestuel et à travers la mise en place de réseaux nationaux et internationaux.

Marie-Pierre Gibert a traité des usages et transformations successives et/ou parallèles d'un motif dansé dans le cadre de la création et du développement de l'État d'Israël, et du rôle de ces pratiques dansées dans les reformulations identitaires qui accompagnent ce développement : « Les aventures du "pas yéménite". Mouvement dansé et constructions identitaires en Israël ».

Les quatre contributions ont permis de montrer que les savoir-faire et les qualités esthétiques du mouvement supposent des formes d'autorité – portées par des individus, des groupes, des structures étatiques, des réseaux professionnels – qui en établissent les normes d'exécution, impliquant corollairement des revendications, parfois militantes, sur ce qu'est la manière « correcte » ou « valide » de réaliser une danse. Ainsi, Christine Guillebaud a mis en lumière les aspects conflictuels des transformations de la danse *kaikkottukali* au Kerala et les revendications culturelles que ces transformations sont censées porter (émancipation féminine, pouvoir de caste, égalitarisme, nationalisme). Le travail mené par Cécile Iwahara a souligné l'importance des formes d'institutionnalisation de la danse, qui influent directement sur les pratiques du *butô* et dont jouent les danseuses dans leur création. Enfin, Marie-Pierre Gibert a montré comment la création d'une danse folklorique israélienne au moment de la création de l'État d'Israël contribue largement à l'établissement d'une norme esthétique de ce qu'est « être israélien » dans un cadre multiculturel, norme qui est ensuite mise au défi et redéfinie à travers d'autres formes dansées. Ces différentes recherches permettent ainsi de saisir les formes musico-chorégraphiques en ce qu'elles ont de « structuré » et de « structurant ». Elles sont à la fois moyen d'expression d'une situation sociale et outil de construction de cette situation.

L'atelier a, par ailleurs, montré que les pratiques dansées créent du débat public dans lequel le pouvoir politique tient une place essentielle. Une discussion finale avec la salle a permis d'interroger les spécificités même des matériaux de la danse – sons, postures, gestes – qui en font des outils particulièrement efficaces de construction nationale ou encore de projets politiques nationalistes.

Perspectives

L'atelier a montré tout l'intérêt de ne pas considérer la musique et la danse comme des objets clos sur eux-mêmes, ou à l'inverse comme de simples produits de rapports sociaux (genre, classe...) qui leur préexisteraient. La démarche initiée place ainsi l'analyse musico-chorégraphique au cœur du politique et contribue à créer des outils méthodologiques qui permettent de penser véritablement ensemble les dimensions sensibles et sociologiques de la danse. À plus long terme, elle cherchera aussi à aller plus loin, en considérant l'étude de la musique et de la danse comme un outil heuristique pour repenser des problèmes classiques de l'anthropologie, en particulier la hiérarchie et les dynamiques de pouvoir.